

FLASH INFO



***Pas d'évolution...
... sans négociation !***

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le SNCTA considère que les protocoles DGAC ne suffisent plus à garantir la satisfaction des revendications et des attentes des personnels. Il a obtenu des pouvoirs publics la possibilité, en plus des protocoles DGAC, de disposer d'accords au niveau des métiers (ICNA ou autres) ou au niveau des services (DSNA ou autres).

IL Y A TROIS SYNDICATS
REPRÉSENTATIFS CHEZ
LES ICNA ET DEUX
VISIONS DU CADRE ET
DE LA MÉTHODE À
APPLIQUER POUR LA
NÉGOCIATION
D'ACCORDS À LA
DGAC...



La CGT et l'UNSA ICNA considèrent les protocoles DGAC comme les seuls modes de négociation qui doivent s'appliquer au sein de la DGAC. Ils rejettent toute possibilité d'accords de branches (ICNA ou autre) ou de service (DSNA ou autre).

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

